

Procès verbal
CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 03 MARS 2023

Salle polyvalente - 19 H

Convocation du 25 Février 2023

PRESENTS : Roger COSTARD, Maire, Philippe HEURLIN, Valérie GAREL, Dominique LEFORESTIER, Adjoint, Tanguy ROQUIER, Sylvie GIRAUD, Jocelyne ROBILLARD, Anne-Sophie ROUXEL.

ABSENT excusé : Antoine DIVARD (pouvoir donné à HEURLIN Philippe)

SECRETAIRE DE SEANCE : HEURLIN Philippe

Ouverture de la séance par le maire à 19 h 05

Présentation de l'enseigne de la salle des fêtes réalisée par Colin et Sheila JUDD

Approbation des comptes administratif et de gestion 2022 (2023-03-01)

Philippe HEURLIN a été désigné président de séance, le maire n'a pas participé au débat.

Après présentation détaillée des éléments chiffrés et délibération, le conseil municipal à l'unanimité des votants :

APPROUVE les compte administratif et de gestion 2022 tels que suit :

	BP + DM	Réalisé	Résultat 2021
<u>SECTION DE FONCTIONNEMENT</u>			
DEPENSES	205 893	149 353.02	
RECETTES	185 893	210 681.69	20 000

Résultats Exercice : 61 328.67 €

Clôture : 81 328.67 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	313 688.70	74 983.57	
RECETTES	122 515.62	76 402.14	191 173.08

Résultats Exercice : 1 418.57 €

Clôture : 192 591.65 €

Consultation maîtrise d'œuvre travaux église : choix du titulaire du marché (2023-03-02)

Le maire rappelle la délibération du 10 février 2023, suite aux travaux de la commission, les pièces complémentaires réclamées ont été remises en mairie. La commission église réuni le 1er mars a validé la proposition complétée, il convient à présent de délibérer sur la suite à donner à la consultation.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des votants :

APPROUVE l'offre validée en commission église le 1^{er} mars 2023,

AUTORISE le maire à signer le marché public de maîtrise d'ouvre pour la restauration de l'église.

Orientations budgétaires 2023 (2023-03-03)

Après délibération et vote, à l'unanimité des votants, le conseil municipal :

VALIDE les orientations budgétaires 2023 telles que suit :

LIBELLE	CHAPITRE BUDG.	MONTANT TTC
Restauration église	203	60 000 €
	23	100 000 €

Bâtiment Cariou (portail, compteur élect.)	21	6000 €
City Parc (grillage école)	21	6000 €
Colombarium	21	10 000 €
Aménagement bourg	203	2 000 €
	21	2 000 €

Restauration église : consultation en vue de la désignation d'un cabinet pour la coordination SPS, le conseil municipal valide à l'unanimité.

Gestion des eaux pluviales urbaines (2023-03-04)

Après délibération et vote à l'unanimité des votants, le conseil municipal n'est pas favorable à la signature de la convention de délégation de compétence de gestion des eaux pluviales urbaines proposée par Dinan Agglomération : pas de certitude au niveau du remboursement.

Proposition forfait SACEM (2023-03-05)

Le maire présente le courrier transmis par la SACEM proposant un forfait pour un montant de 85.52 € HT par an couvrant tous les évènements de l'année.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, valide le forfait proposé.

Prêt de la salle aux associations (2023-03-06)

Demande d'assurance responsabilité civile au président de la société de chasse.

La salle doit absolument être réservée.

Demandes de subvention (2023-03-06)

Fabrik et Partages (demande du 21/02/23) :

Demande de précision sur l'utilisation de la subvention sachant que le caractère non lucratif ne semble pas évident. La salle des fêtes est à disposition.

ASGG Guitté/Guenroc (demande du 27/02/23) : accord pour la somme de 120 € à l'unanimité des votants.

FNACA St Maden/Guitté/Guenroc (demande du 28/02/23) : accord pour la somme de 60 € à l'unanimité des votants.

QUESTIONS DIVERSES :

Théâtre salle des fêtes : 11 mars 20 h 30 ;

18 mars 2023 : aménagement chemin pédestre, demander aux chasseurs des plats pour le midi ;

Prochaine séance : vendredi 15 avril 2023, 19 H ;

Clôture de la séance à 21 h 42

Guenroc, le 07/03/2023

Le Maire,

le Secrétaire de séance,



[Handwritten signature]

[Handwritten signature]